



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

Information - Consultation à Mellet Le 4 mai 2017 **– c**ompte rendu de la séance

<u>Présents</u>:

- Pour les citoyens : 37 personnes inscrites (liste en annexe)
- Pour les mandataires (9): Emmanuel Wart, Michel Lardinois, André Lemmens, Philippe Jenaux, Marie- Cécile Van Beneden,
 Jean-Jacques Allart, Luc Drapier, Jérôme Breton, Anne-Laure Mathelart
- Pour l'**Administration communale (2)** : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie (2) : Martine Gilles, Dimitri Phukan

Ordre du jour :

- 1. Introduction
- 2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural
- 3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR
- 4. Consultation par thématiques et résultats
- 5. Jeu des affirmations
- 6. Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
- 7. Conclusion

1. Introduction

Le Bourgmestre Emmanuel Wart souhaite la bienvenue aux participants.

Il rappelle que l'Opération de Développement Rural (ODR) rythme la vie communale des Bons Villers depuis 1993, avec des réalisations d'envergure telles que l'aménagement des places de village, des maisons de village, d'une maison multiservices, de pistes cyclables, d'un atelier rural,... C'est un processus participatif qui permet de co-construire avec les citoyens les projets à venir.

Ensuite, le Bourgmestre présente les agents communaux relais de l'ODR et les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Dimitri Phukan, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

• L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR est :

- de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés;
- de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR;
- de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.

Les acteurs principaux d'une ODR sont :

- La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
- La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
- L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (<u>www.frw.be</u>), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.);
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
- La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides)
 « Développement Rural ».
- Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- La base légale : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Les Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.

Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (DREA2M) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale du territoire basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

Ce pré-diagnostic va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR

Martine Gilles, agent de la FRW, présente ce pré-diagnostic de Les Bons Villers (voir annexe).

4. Consultation par thématiques – synthèse des résultats

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au prédiagnostic présenté.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes par table de 6 à 8 personnes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts/opportunités et aux faiblesses/menaces pour la commune selon les 3 thématiques traitées:

- Cadre de vie
- Socio-économique
- Dynamiques locales

Lors de cette consultation à Mellet, 6 tables de discussion ont été organisées dont 1 table pour les élus communaux afin de ne pas influencer les citoyens.

Thème : Cadre de vie (environnement, aménagement du territoire, mobilité,)	
Atouts/Opportunités	Faiblesses/Menaces

Manage d'antration régulier des plantations faites
Manque d'entretien régulier des plantations faites par la commune (ex. rue des Prés, sentier derrière l'école,)
Manque d'entretien du Tintia (beaucoup de déchets)
Suppression des fossés
Accessibilité mobilité lente de la route allant de la cité à Chassart
Détritus le long des routes et chemin de campagne
Manque de propreté des rues (absence de poubelles, déjections canines,)
Dépôts de déchets clandestins
Pas de liaisons directes des transports en commun (ex SNCB)
Communication des possibilités de transport par Bonvibus
Manque de liaisons lentes avec suppression de pistes cyclables existantes
Liaison entre LBV et Gosselies par N5 alors que beaucoup d'enfants vont à l'école à Gosselies
Peu de sentiers
Manque d'entretien pour ceux qui existent
Sentiers pas toujours connus
Les sentiers disparaissent peu à peu
N567 vitesse non respectée- danger de circulation notamment pour les cyclistes, manque de piste
cyclable
Route de Fleurus (vitesse, double circulation, trafic)
Insécurité traversée de Mellet (surtout rue de Fleurus-N567) : absence de trottoirs, vitesse excessive, manque de parking,

	Excès de vitesse Rue d'En-Dessous (! école)
	Absence d'itinéraire cyclable
	Vitesse des transports agricoles (et âge des conducteurs !)
	Réseau de communication dématérialisé (info travaux, déviation,)
	Rue Hoover : trous
	Signalisation routière sortie de Mellet vers Fleurus inadaptée
	Rue Léon Mercier : dernières chicanes dangereuses !
Village de Mellet agréable et dynamique	Inquiétude par rapport au développement de
Il fait bon vivre aux Bons Villers	l'aéroport
Absence de nuisances bruyantes	
Beau cadre de vie	Dépôt de troncs d'arbres (avenue Stassart)- nuisances
Nettoyage régulier des rues par le personnel communal	
Architecture homogène	Faire respecter le bâti actuel par rapport aux nouvelles constructions et espace vert
Aménagement habitat rue de Bragard	Potentiel de terrains constructibles très important qui doit être cadré pour éviter une urbanisation désorganisée et conserver des zones de poumon vert dans l'habitat
	Trop de nouvelles constructions
	Peu d'harmonie urbanistique
	Pas d'incitant pour la rénovation et restauration du bâti existant
	Trop de gros immeubles à appartements
	Subdivision de grosses maisons anciennes en appartements
	Refus de construire en zone d'habitat à caractère

	rural
Aménagement des places	Aménagement place du Terminus

Pistes d'actions :

- ✓ Interdire l'accès de l'aéropôle par Wayaux
- ✓ Chercher une solution d'aménagement pour éviter le danger de la N567 + réparer caniveaux pour écoulement des eaux
- ✓ Trouver une solution pour sensibiliser les habitants et les extérieurs à garder les chemins propres (détritus) ex. amendes, remorque avec avis, filets, poubelles
- ✓ Places de parking rue Solvay
- ✓ Ralentir la vitesse sur la N567 (radars, chicanes,...)
- ✓ Mobilier urbain (poubelles, bancs,...)
- ✓ Elargir les possibilités pour accéder aux parcs de recyclage (ne pas limiter les trajets)
- ✓ Réaménager les sentiers

Thème : socio-économique (économie, emploi, services, logement,)	
Atouts/Opportunités	Faiblesses/Menaces
Marché local le jeudi de 16h à 22h	L'économie locale, artisanale
Commerces (boulangerie, friterie, pharmacie, Courthéoux) Point Poste, Bancontact	Pas de boucherie à Mellet
	Peu de commerces de proximité à Rèves, Mellet, Villers-Perwin
	Limitation des heures d'ouverture de la Poste
	Manque des restaurants, brasserie
	Développement des centres commerciaux périphériques
	Manque d'équipements pour le démarrage d'activités économiques
Zone d'activité économique	Entreprises peu créatrices d'emploi dans la ZAE de FLG
Excellent accès routier et aéroport	T LG
Emplois de bonsvillersois à la commune	

Peu de chômage	
Des logements sociaux	Dégradation du bâti social
Logements PCA de La Chapelle	Manque des appartements pour les personnes âgées qui souhaitent continuer de vivre à Mellet
	Prix des habitations pour les jeunes
	Coût du logement (terrain et bâti)
	Pas de logements kangourou
Reprise des encombrants	Problème des poubelles en été
Saint Vincent de Paul pour les pauvres	
Vie féminine (bourse aux vêtements,)	
	Ecole secondaire en difficulté
	Problème de places dans les écoles
Structures d'accueil pour les enfants et les aînés	Pas de halte-garderie
	Médecins généralistes en voie de disparition
Bonne couverture de crèche	Peu d'accompagnement pour les personnes handicapées
Services communaux	Horaires d'ouverture de la commune
Bonvibus	Méconnaissance des points d'arrêts et des horaires du Bonvibus
Taxi social	Pas de bus vers Luttre
	Absence d'énergies renouvelables

Pistes d'actions :

- ✓ Développer l'économie locale
- ✓ Maison médicale
- ✓ Elaborer un répertoire de services divers (couture, jardinage, peinture,...) + numéros utiles (ex. où donner des vêtements, des meubles,...)
- ✓ Créer des parrainages pour l'accompagnement des personnes handicapées
- ✓ Avoir un point de collecte (point Poste, maison de village)

- ✓ Favoriser les logements intergénérationnels
- ✓ Maintenir et encourager le développement des producteurs locaux
- ✓ Créer des ateliers pour des personnes seules qui doivent entretenir leur maison (électricité, maçonnerie,...)
- ✓ Continuer les efforts en services aux personnes âgées et à la petite enfance

Thème: Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation,)	
Atouts/Opportunités	Faiblesses/Menaces
Bonnes dynamiques dans les festivités locales	Manque des lieux de festivités couverts (salle du Vieux-Château surutilisée)
Les comités des fêtes	Soutien logistique pour les manifestations
Nombre important de festivités, d'activités diversifiées	Diminution de participation active des jeunes
Beaucoup d'associations	dans les différents comités
Fêtes à Mellet (course aux carottes, grand feu, brocante, fête du village)	Chorale de Mellet à redynamiser
Activités à Mellet (art floral, voyage 3è âge, cours de gym, pèlerinage Mutien-Marie, marche ADEPS, séance exploration du monde)	
Bibliothèque –ludothèque de Mellet	Dynamique jeunesse vers les lieux culturels comme la bibliothèque
Troupes de théâtre wallon	Peu de soutien et de subside
Complexe sportif à Frasnes	Réservation club de tennis difficile
Les infrastructures sportives	Manque d'infrastructure sportive
Beau panel de sports	
Le club de foot de Mellet	
Jogging dans les villages, raid des 5 villages	
Bulletin communal	Site internet communal
	La communication des infos sur les activités de la commune (où chercher ?)
	Besoin de plus de communication sur les réseaux sociaux des activités communales

	Manque de communication communale pour les évènements locaux Manque de moyens d'affichage public en voirie
Mouvements de jeunesse : scouts, guides, patro	Soutien aux mouvements de jeunesse (certains bâtiments délabrés)
	Peu de moyens pour les mouvements de jeunesse
	Faiblesse d'utilisation de la maison des jeunes (place du Terminus)
Nettoyage de printemps (1 fois/an)	
Accueil des nouveaux arrivants	Manque de participation et de mobilisation des citoyens (surtout nouveaux arrivants) aux festivités, au marché,à la vie sociale des villages
	Pas d'accueil des nouveaux habitants
Dynamique communale et très bonnes réalisations par les services communaux (square de la liberté, crèche, petites interventions, nettoyage suite aux inondations,)	
Beaucoup de possibilités de stage pour les enfants	
Mouvements de 3 x 20	Peu d'intergénérationnel
Activités multiples pour les aînés (noces d'or,)	
Troc à la bibliothèque	Manque d'information
	Méconnaissance ou inexistence d'entraide ou d'échange de compétences (SEL)
Les monuments classés	Absence de syndicat d'initiative
Le marché local hebdomadaire	

Pistes d'actions :

- ✓ Développer le site internet afin d'envoyer une newsletter vers les réseaux sociaux
- ✓ Mobiliser les citoyens au nettoyage de printemps (une fois par an)

- ✓ Reprendre sur le net de la commune toutes les activités, calendrier des évènements
- ✓ Inviter la population au Collège communal
- ✓ Créer une dynamique intervillage pour rassembler tous les bonsvillersois
- ✓ Créer une charte associative
- ✓ Développer des parcours santé
- ✓ Prévoir à Agricoeur une acoustique et une infrastructure pour un orchestre, un concert
- ✓ Créer une programmation de spectacles du plus jeune au plus âgé

5. Le jeu des affirmations

Les participants reçoivent un carton orange et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

Affirmation 1 : L'arrivée de nouveaux habitants est une chance pour la commune

Majorité de oui

Attention à garder l'identité rurale

Affirmation 2 : Je participe à des activités dans les autres villages, à Frasnes par exemple

Moitié de oui et de non

Affirmation 3: Je me déplace en transport en commun

Majorité de non

Affirmation 4: J'ai déjà emprunté le Bonvibus

Majorité de non

Affirmation 5 : En avril, j'ai acheté des produits fermiers Des Bons Villers

Majorité de oui

Affirmation 6 : Je me balade dans les chemins de remembrement

Majorité de oui

Affirmation 7 : Il est nécessaire que la commune développe les énergies renouvelables

Majorité de oui

Attention à l'éolien

Affirmation 8 : Je consulte régulièrement le site internet communal

Moitié de oui et de non

6. <u>Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural</u>

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (village, genre, secteur professionnel et associatif,...).

Concrètement, tout habitant de Les Bons Villers peut poser sa candidature **jusqu'au 13 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

7. Conclusion

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer les citoyens** des prochaines rencontres villageoises.

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,...).

Les habitants présents à cette séance ont été principalement sensibilisés par le bulletin communal et les panneaux d'annonce aux entrées du village. Le site internet, le tout-cartable, l'e-mail ont également fait venir quelques personnes.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie, Martine Gilles & Dimitri Phukan